



Circulaire n° 4097

Circulaire

aux administrations communales,
aux syndicats de communes,
aux offices sociaux et
autres établissements publics placés sous la surveillance des communes

Objet : Examens de promotion des fonctionnaires communaux – année 2022

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,
Madame la Présidente, Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous faire connaître par la présente les dates auxquelles seront organisés les examens de promotion des deux sessions de l'année 2022.

Je vous saurais gré de bien vouloir faire parvenir la présente circulaire ainsi que les formulaires d'inscription aux fonctionnaires intéressé-e-s.

Groupe et sous-groupe de traitement	Fonction	Session I/2022	Session II/2022
D1 - à attributions particulières	Agent de transport	02.06.2022	29.11.2022
	Artisan	31.05.2022	02.12.2022
D2 - à attributions particulières	Agent municipal	03.06.2022	09.12.2022
D2 - administratif	Huissier	02.06.2022	29.11.2022
D2 - technique	Agent des domaines	02.06.2022	29.11.2022
C1 - technique	Expéditionnaire technique	21. - 22.06.2022	30.11 - 01.12.2022
B1 - technique	Chargé technique	07. - 08.06.2022	22. - 23.11.2022
B1 - éducatif et psycho-social	Professionnel en sciences humaines	01.06.2022	15.11.2022
		Délai d'inscription : 18.03.2022	Délai d'inscription : 16.09.2022

Des examens de promotion de groupes de traitement qui ne figurent pas ci-dessus seront organisés par le ministère de l'Intérieur si un besoin est signalé par les entités communales.

Groupe de traitement B1 et C1, sous-groupes administratifs

Les examens de promotion des groupes de traitement susmentionnés se dérouleront du 27 septembre au 25 novembre 2022.

Les épreuves écrites des examens auront lieu les 27, 28 et 29 septembre 2022.

Les candidat-e-s devront envoyer leur demande d'inscription au service examens et formations du ministère de l'Intérieur moyennant le formulaire annexé jusqu'au 27 juin 2022 au plus tard.

Les dates auxquelles seront organisés les cours relatifs aux différents modules vous seront communiquées par voie de circulaire dans les meilleurs délais.

Le service examens et formations se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire :

Tel.: 247-74651

E-mail: examen.formation@mi.etat.lu

Veillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

La Ministre de l'Intérieur



Taina Bofferding